



La trousse à projets

publié le 22/11/2018

Descriptif :

Première plateforme solidaire de financement participatif dédiée aux projets des écoles, des collèges et des lycées

Sommaire :

- A qui s'adresse cette plateforme ?
- En savoir plus...

Les enseignants disposent désormais d'un nouvel outil pour faire connaître et financer leurs projets pédagogiques : la [Trousse à projets](#), première plateforme solidaire de financement participatif dédiée aux projets des écoles, des collèges et des lycées.



Cette plateforme développée par l'État dans le cadre d'un groupement d'intérêt public (GIP), en partenariat avec **réseau Canopé**, **l'Office central de coopération à l'école**, le **Fonds pour le numérique à l'école** et le **Crédit coopératif**, permet de **valoriser les initiatives pédagogiques** et de **collecter les fonds nécessaires à leur concrétisation** en toute sécurité et dans le respect des cadres réglementaires.

● A qui s'adresse cette plateforme ?

Elle offre à tous (particuliers et entreprises) la possibilité de contribuer à la réalisation des projets élaborés dans les écoles et établissements scolaires du territoire.

Dans le cadre de ce dispositif, les projets identifiés comme prioritaires (projets inclusifs, issus d'écoles ou d'établissements de l'éducation prioritaire renforcée ou géographiquement isolés) peuvent bénéficier d'un soutien par l'intermédiaire d'un fonds de redistribution.

La plateforme est ouverte aux enseignants de toutes les académies, de la maternelle au lycée.

○ Expérimentation

Après une expérimentation réussie, avec **125 collectes publiées l'an dernier dont 80% ont atteint leur objectif de collecte**, le dispositif entre dans une phase de montée en puissance.

● En savoir plus...

- Le site de la trousse à projets : www.trousseaprojets.fr/
- Plaquette du dispositif :

 [Présentation de la "trousse à projet"](#) (PDF de 256.7 ko)

La trousse à projet - La plateforme solidaire de financement participatif des projets des enseignants et de leurs élèves.